



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2024 :

- 1/ Compte de gestion 2023.
- 2/ Compte administratif 2023.
- 3/ Affectation du résultat 2023.
- 4/ Taux des taxes directes locales 2024.
- 5/ Régime des amortissements et fongibilité des crédits.
- 6/ OGEC (école privée) : montant de la prise en charge 2024.
- 7/ Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école publique de L'etrat. Année scolaire 2023-2024.
- 8/ Montant des fournitures scolaires pour l'année 2024.
- 9/ Subventions aux associations.
- 10/ Acquisition maison 17 rue du Huit Mai 1945.
- 11/ Participation à la construction d'un PADEL sur la commune de la Tour en Jarez.
- 12/ Budget primitif 2024.
- 13/ Aliénation du chemin rural de la Marandière : approbation de la vente.
- 14/ Organisation du temps scolaire : reconduction.
- 15/ Convention financement RASED. Reconduction.
- 16/ Zones d'accélération de production d'énergies renouvelables. ZAAC.
- 17/ Saint-Etienne-Métropole : déploiement du logiciel d'instruction des autorisations d'urbanisme Cart@ds : signature d'une convention.
- 18/ Saint-Etienne-Métropole : lutte contre les déchets abandonnés diffus : convention avec l'éco-organisme CITEO

AFFAIRES DIVERSES